

Torcy, le 2 3 JUIN 2021

5, cours de l'Arche Guédon à Torcy 77207 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 1 Tél. 01 60 37 24 24

www.agglo-pvm.fr contact@agglo-pvm.fr

Direction Aménagement Durable Pole Aménagement N/Réf: 260755 V/Réf:

Affaire suivie par : Abdelhamid ESSALHI Tél. : a.essalhi@agglo-pvm.dfr Arrivée courrier le
2 5 JUIN 2021

GPSEA

Monsieur Laurent CATHALA
Président
Communaute d'agglomeration Grand Paris Sud
Est Avenir
Europarc
14 rue Le Corbusier
94046 CRETEIL CEDEX

Objet: Modification du PLU de Plessis Trévise

Monsieur Le Président,

Par arrêté en date du 1^{er} juin 2021, le Territoire de Grand Paris Sud Est Avenir a engagé la modification du PLU de Plessis Trévise. Cela nous a été notifié conformément à l'article L153-40 du Code de l'Urbanisme, relatif à la consultation des personnes publiques associées (PPA).

Aussi, ce projet de modification du PLU ne suscite aucune remarque particulière de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bica is foi,

Vice-président chargé de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme

François BOUCHART